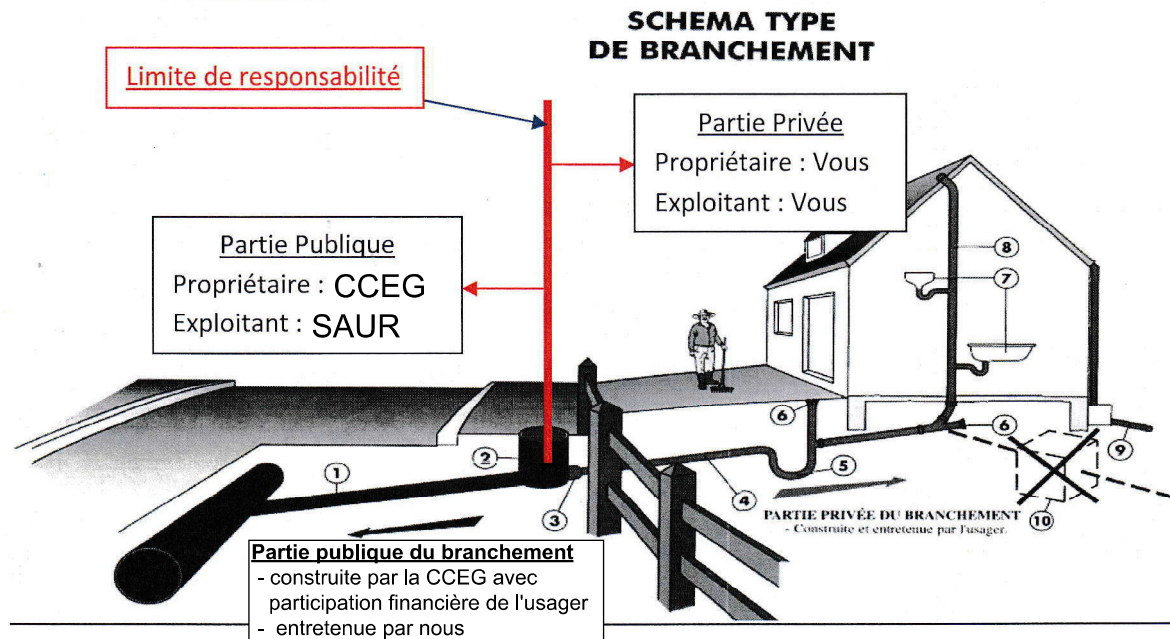


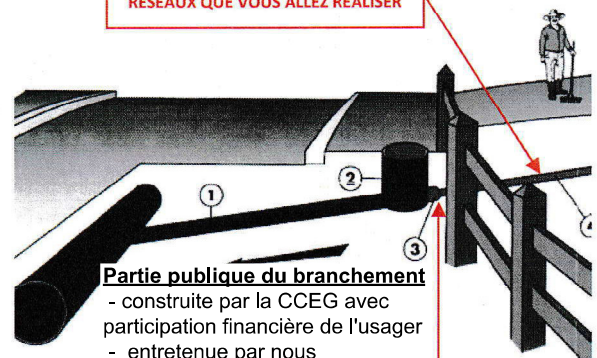
1) Définition des responsabilités



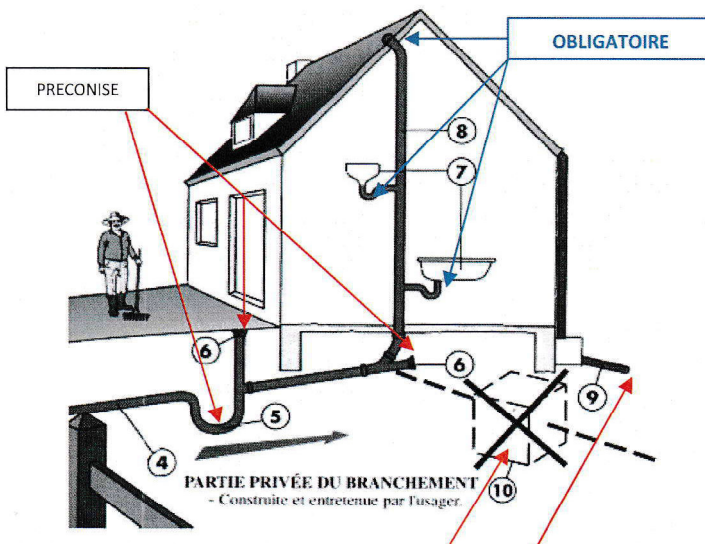
2) Description des différents éléments

- ① Conduite de branchement (public)
- ② Tabouret ou boîte de branchement
- ③ Pièce de réduction Ø125/100 ou 160/100
- ④ Conduite de branchement (privé)
- ⑤ Siphon disconnecteur
- ⑥ Accès de débouchage
- ⑦ Points d'eau munis de siphons
- ⑧ Colonne montante principale avec prise d'air sur toiture
- ⑨ Sortie de gouttières
- ⑩ Fosse septique/fosse étanche/bac dégraisseur

ATTENTION A L'ETANCHEITE DES RESEAUX QUE VOUS ALLEZ REALISER



LE RACCORDEMENT A CE NIVEAU EST A VOTRE CHARGE ET SOUS VOTRE RESPONSABILITE
Prenez bien les pièces de raccord étanches, **PAS de joint d'étanchéité au ciment !**



INTERDIT VERS LES EAUX USEES : la fosse ne doit plus servir pour les eaux usées et les eaux pluviales ne doivent pas se déverser dans le réseau d'assainissement

Pour les mauvaises odeurs : chaque point d'eau de la maison doit être muni de siphon (WC, lavabo, douches, évier, etc...). Une conduite de ventilation jusqu'au toit évitera les désamorçages de siphon et donc les odeurs. Un siphon de tête peut être nécessaire également à la sortie générale des eaux usées de la maison.

Un clapet anti retour est obligatoire en cas d'installation privée sous le niveau de la rue pour éviter les éventuels reflux.

Les broyeurs d'évier sont interdits et les broyeurs de WC (Sanibroyeur) doivent faire l'objet d'une autorisation spéciale de la Mairie.

3) Déversements autorisés/interdits

CE QUE VOUS DEVEZ RACCORDER AU RESEAU D'EAUX USEES

Cuisine
Salle de bain
WC
Buanderie
Bonde siphonée dans le garage
Bonde siphonée à l'extérieur sous le robinet de jardin, en faisant en sorte qu'elle ne reçoive pas des eaux pluviales de ruissellement (surélever le collecteur)
Tous les points d'eaux générant des eaux usées/souillées

Cas particulier des activités non domestiques : chaque professionnel générant des rejets doit faire l'objet d'une étude spécifique de son dossier. Il en résultera un éventuel besoin en prétraitement et une convention spéciale de déversement établissant notamment les responsabilités de chacun.

CE QUE VOUS NE DEVEZ PAS RACCORDER AU RESEAU D'EAUX USEES

Fosse septique
Fosse étanche
Bac dégraisseur
Gouttières
Drains
Trop plein de puits
Siphon de la terrasse/de la cour
Vide cave

Vidange, désinfection, destruction, comblement avec matériaux inerte ou réutilisation en stockage d'eau de pluie pour l'arrosage

Vers les eaux pluviales (fossé, collecteur spécifique, gargouille sur trottoir,...) avec accord Mairie, ou sur votre terrain privé

4) Remarques

LE BON FONCTIONNEMENT DE LA STATION D'EPURATION DEPEND SURTOUT DE VOUS !

→ La station d'épuration ne traite pas ces produits et est même fortement perturbée dans son fonctionnement par certains :

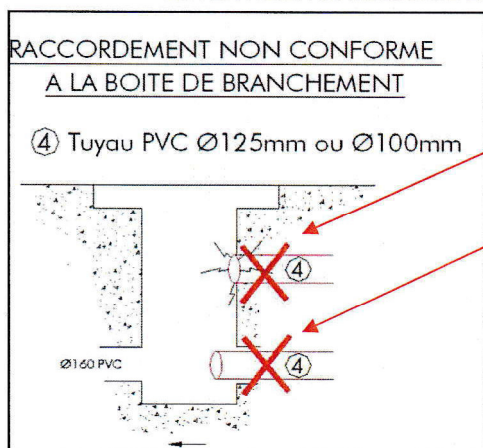
- Serpillères
- Lingettes essuie-tout
- vêtements
- Huile de vidange
- Huile de friteuse
- Acides de batteries de voiture
- Produits pharmaceutiques
- peintures à l'eau / au white spirit
- bains chimiques (traitement des métaux)

→ Déchetterie, pharmacie, garage, ... Chaque produit est à retourner à la filière de traitement adéquate.
Votre Communauté de Communes peut vous renseigner à ce sujet.

→ La station d'épuration est perturbée par ces eaux : gouttières, drains, trop pleins de puits, vide cave,....
Tout ce qu'on appelle « eaux pluviales ».

→ Ces eaux pluviales (qui sont propres) sont pompées pour rien (dépense énergétique), elle n'ont pas besoin de traitement, elles participent aux inondations en saturant les égouts et elles obligent donc à faire des stations et des égouts toujours + grands et + chers.

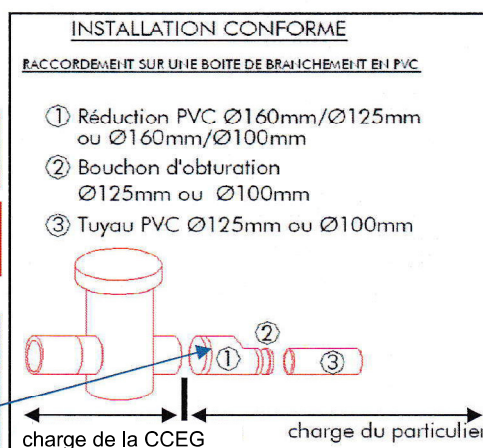
ATTENTION AU RACCORDEMENT SUR LE TABOURET !



**PIQUAGE DANS LA CHEMINÉE DU
TABOURET INTERDIT**

**TUYAU PENETRANT DANS LE
TABOURET INTERDIT**

**UTILISER PLUTÔT LES PIÈCES DE
REDUCTION ADAPTÉES QUI
PERMETTENT UNE PARFAITE
ÉTANCHEITÉ**



L'ASSAINISSEMENT DES EAUX
USÉES PERMET DE
PRÉSERVER LA QUALITÉ
DE NOTRE ENVIRONNEMENT
ET DE PROTÉGER LES
ACTIVITÉS LIÉES À L'EAU
(PISCICULTURE,
BAIGNADE, NAUTISME...).



**NE JETONS PLUS DE DÉCHETS
DANS NOS RÉSEAUX
D'EAUX USÉES...**

**ADOPTONS LES BONS GESTES
AFIN D'ÉVITER:**

- ▶ l'inondation dans notre maison,
- ▶ l'intervention de débouchage de nos canalisations
(intervention facturée au minimum 250 €),
- ▶ de causer un danger pour le personnel d'exploitation,
- ▶ de dégrader les ouvrages de collecte et d'épuration ou gêner leur fonctionnement,
- ▶ de créer une menace pour l'environnement.

**ODEURS NAUSÉABONDES,
MOBILIER ENDOMMAGÉ,
RÉSEAU INDISPONIBLE...**



**Les inondations liées aux bouchons de notre
réseau d'eaux usées sont très courantes.
Le coût de l'intervention
peut varier de 250 à 1 000 €.**

L'inondation la plus importante à laquelle j'ai assisté est très récente. Elle a eu lieu dans une maison de moins de 10 ans. Nous sommes intervenus chez un particulier, les égouts étaient remontés dans les commodités, salles de bain et cuisine.

Pourquoi ? L'accumulation de lingettes et autres déchets a obstrué le réseau. Le bouchon a totalement déformé les parois des canalisations. Il a fallu démonter le réseau pour le réparer.

Les travaux ont duré près d'une semaine pour nous, mais beaucoup plus longtemps pour les particuliers qui ont dû nettoyer tout leur mobilier et faire passer l'odeur nauséabonde dans la maison !

Pour éviter ce genre de désagréments, les gestes à suivre au quotidien sont simples : évitons de confondre nos canalisations avec nos poubelles.

**Jacques,
agent d'exploitation dans le Morbihan**

**DES QUESTIONS ?
www.saur.com**

**NE CONFONDONS PLUS
NOS TOILETTES AVEC
NOS POUBELLES !**



UN GESTE ÉCO-RESPONSABLE ET SIMPLE !



NE JETONS PAS
DANS NOS TOILETTES



LINGETTES



TAMPONS



PRÉSÉRATIFS



SERVIETTES



COTONS TIGES



LITIÈRE DE CHAT



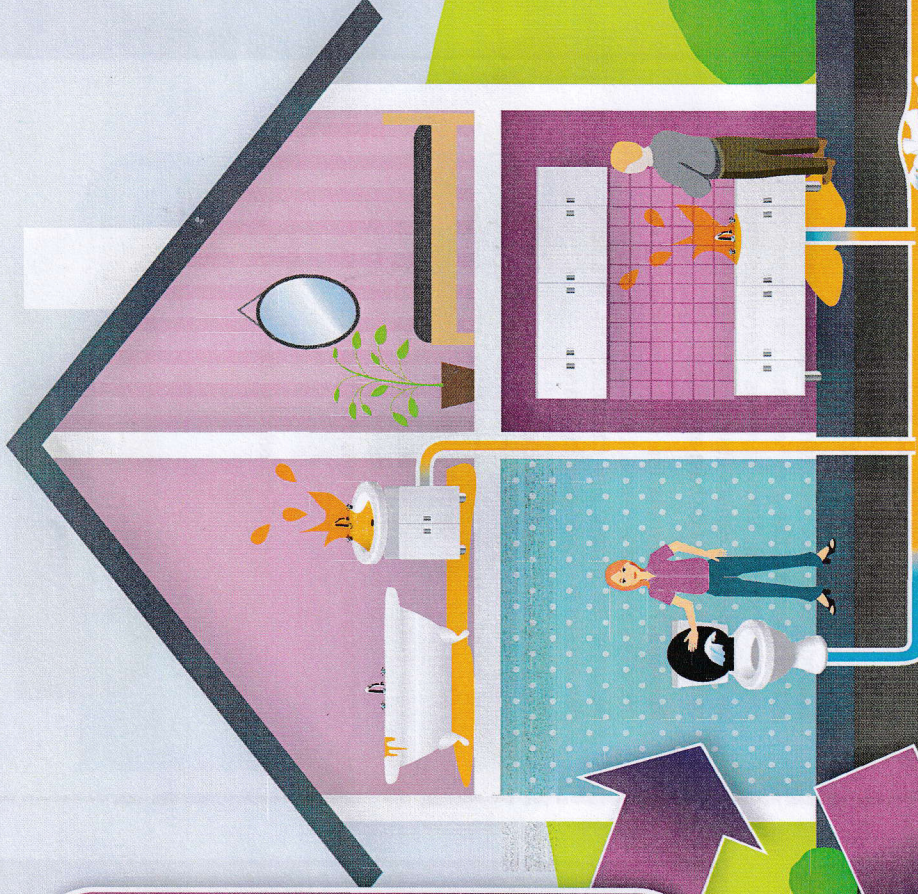
CE QUE L'ON PEUT METTRE
DANS NOS RÉSEAUX
D'EAUX USÉES.



PRODUITS
ENTRETIEN



SAVON
GEL DOUCHE
SHAMPOOING



DÉCHETS SOLIDES

OBSTRUCTION DES RÉSEAUX
D'EAUX USÉES

DYSFONCTIONNEMENT

DÉBOURDEMENT

POLLUTION



DÉBOURDEMENTS DANS
L'HABITATION
= INTERVENTION FACTURÉE
AU MINIMUM 250 €



DÉBOURDEMENTS DANS
LE MILIEU NATUREL
= RISQUES DE POLLUTION

VERSATION
DÉPURATION